

## Le Centre Hospitalier de Bernay se transforme pour répondre aux besoins de la population

Le projet du Centre Hospitalier de Bernay a été présenté lundi 18 février au sein de l'établissement, à l'occasion d'une table ronde rassemblant la Ministre de la santé et des solidarités, les professionnels de santé, les élus, les syndicats et les représentants du collectif « liberté-égalité-proximité ».

Le projet est global et concerne toutes les activités de l'établissement. Il garantit l'avenir du Centre Hospitalier et poursuit les objectifs suivants :

- **Adapter le service des urgences** qui accueille 20 000 passages / an : l'ARS accompagnera les investissements nécessaires pour améliorer l'accueil aux urgences et permettre une prise en charge plus adaptée (avec un circuit différencié pour les patients debout et couchés).
- **Renforcer la filière gériatrique**, face au vieillissement de la population dans ce bassin de vie. La filière de soins gériatriques sera consolidée avec le développement du court séjour gériatrique et d'une unité cognitivo-comportementale.
- **Réhabiliter l'EHPAD** pour accueillir les personnes âgées dépendantes dans des conditions décentes. Aujourd'hui, 240 personnes âgées vivent à l'EHPAD dans des chambres doubles sans salle de bain. Des investissements financés à 100% seront réalisés sur l'EHPAD (dont 3,8M€ de l'ARS, 3,8M€ du Conseil départemental et 2M€ du Conseil régional).
- **Organiser les soins et services au domicile des patients.** L'amélioration du suivi des patients à domicile justifie la constitution d'équipes mobiles en gériatrie mais aussi pour les soins palliatifs en complément des lits d'hospitalisation de soins palliatifs. Le CH de Bernay mettra par ailleurs en place des unités de répit pour les aidants qui accompagnent au quotidien les patients suivis à leur domicile.
- **Renforcer la chirurgie.** La possibilité de continuer à réaliser une activité de chirurgie programmée (chirurgie ambulatoire et de semaine) sera préservée, grâce à l'intervention régulière de praticiens du Centre Hospitalier d'Evreux et des chirurgiens libéraux pour assurer un suivi chirurgical sur place avec une chirurgie de proximité. La chirurgie spécialisée sera effectuée au CH d'Evreux. Accompagnement de l'ARS à hauteur de 400 000€.
- **Transformer l'activité de maternité en centre périnatal de proximité**, (CPP). Cette transformation vise à anticiper les difficultés liées à la démographie médicale - une équipe médicale de gynécologues obstétriciens insuffisante, et la baisse des accouchements (25% en 5 ans / 552 accouchements en 2012 - 403 en 2017). Ce CPP permettra un suivi des femmes avant et après l'accouchement, un suivi gynécologique, des ateliers spécifiques pour les parturientes (sophrologie, gymnastique douce, portage bébé...), une prise en charge adaptée pour les femmes en situation de précarité mais aussi le développement d'actions de prévention vers les publics les plus fragiles. La date de fin des accouchements est prévue le lundi 11 mars 2019.

Le CH de Bernay sera accompagné pour assurer, en proximité, les soins aux habitants du territoire, ouvert sur la ville et doté d'un environnement technologique et numérique lui permettant d'assurer une prise en charge rapide, personnalisée et une coordination des soins avec les équipes médicales spécialisées du territoire.